



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Français de l'étranger

Question écrite n° 65913

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la situation des Français en Angola. Il le remercie de bien vouloir lui préciser les dispositions prises par la France en matière de sécurité pour les Français restés sur place.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement français accorde la plus grande attention à la sécurité de nos compatriotes actuellement en Angola. Tant à Paris qu'à Luanda, les services du ministère des affaires étrangères ont des contacts étroits et fréquents avec les entreprises françaises qui emploient sur place nos ressortissants, notamment dans le secteur pétrolier. L'ambassade de France à Luanda tient constamment à jour la liste des Français présents en Angola et s'efforce de donner les conseils de prudence et les consignes adaptées, lorsque la situation présente des risques au regard de la sécurité. C'est ainsi qu'en cas de troubles dans la région pétrolière de Soyo, nos compatriotes sont rassemblés, grâce aux moyens dont se sont dotées les sociétés françaises, sur des barges ou des plates-formes pétrolières. S'agissant des Français résidant dans la capitale angolaise (trois cents personnes environ), un réseau radio permet de maintenir un contact permanent avec l'ambassade qui peut ainsi les conseiller utilement, voire décider une opération de regroupement. La situation est plus difficile pour nos compatriotes disséminés dans le reste du pays, quelques dizaines, essentiellement des religieux, notamment dans la région d'Huambo, et des membres d'organisations non gouvernementales. S'agissant parfois de zones isolées, l'ambassade de France a plus de difficultés à établir les contacts. Elle s'efforce, notamment en établissant des liaisons avec les ONG, de connaître avec précision la localisation exacte de nos compatriotes. Enfin, il faut rappeler qu'en cas de crise grave des mesures spécifiques sont mises en œuvre. C'est ainsi qu'en novembre 1992 deux cent quarante-six Français avaient été évacués d'Angola à bord d'avions militaires Transall.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65913

Rubrique : Français : ressortissants

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 1992, page 5780